

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES : POURQUOI JETER LE DISCRÉDIT ?

Un rapport de l'Académie Nationale de Médecine a jeté des doutes non fondés sur la qualité et l'efficacité thérapeutique des médicaments génériques. Prenons en compte la réalité des faits et les règles en vigueur pour confirmer la qualité des génériques et assurer la sécurité des patients.

Le GEMME donne ses réponses aux académiciens :*

L'Académie Nationale de Médecine écrit que :

« l'autorisation de mise sur le marché est accordée sur une simple étude de bioéquivalence [...] la bioéquivalence ne signifie pas qu'il y a automatiquement une équivalence thérapeutique (...) »

FAUX Selon l'European Medicines Agency, la bioéquivalence de deux médicaments garantit que leur efficacité et leur sécurité sont essentiellement les mêmes. La variabilité acceptée est au maximum celle qui pourrait exister entre deux personnes différentes prenant le même médicament (...)

L'Académie Nationale de Médecine écrit que :

« le médicament générique n'est pas la copie conforme du médicament de référence [...] les différentes formes pharmaceutiques sont loin d'être équivalentes (...) »

FAUX Les différences peuvent concerner les excipients, la présentation, la forme pharmaceutique mais elles ne sont acceptées que si elles n'ont pas d'impact sur l'activité thérapeutique du médicament (...)

L'Académie Nationale de Médecine écrit que :

« le changement d'excipient peut occasionner des réactions allergiques (...) »

VRAI Mais les réactions allergiques potentielles sont équivalentes quel que soit le statut du médicament, générique ou princeps.

FAUX La formulation des médicaments génériques a bénéficié de 20 ans de progrès pharmaceutique. Les laboratoires font profiter les patients des avancées scientifiques désormais accessibles et réduisent ainsi l'usage des excipients à effet notoire autant que possible (...)

L'Académie Nationale de Médecine écrit que :

« les règles de bonnes pratiques dans la fabrication des médicaments génériques sont très coûteuses et certains fabricants n'hésitent pas à les contourner (...) »

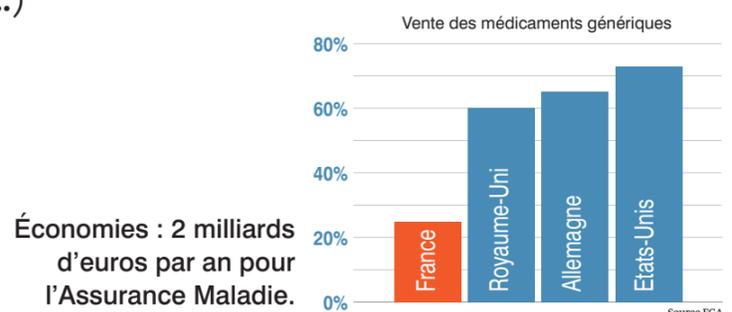
FAUX La qualité et la régularité des contrôles sont régulièrement rappelées par l'AFSSAPS et n'ont jamais été remises en cause. Les contrôles des sites de fabrication par les agences réglementaires sont du même niveau d'exigence quel que soit le site de production des médicaments (...)

L'Académie Nationale de Médecine écrit que :

« le coût croissant de la recherche [...] et la pression sur les coûts de fabrication ont eu pour conséquence des délocalisations d'autant plus nombreuses qu'il s'agissait de génériques (...) »

FAUX Les médicaments génériques sont fabriqués à 97 % en Europe et à 55 % en France à travers 12 000 emplois industriels. Les délocalisations s'expliquent notamment par des contraintes réglementaires. La concurrence des génériques incite les laboratoires à développer la recherche sur de nouvelles pathologies. Ainsi les États-Unis, qui recourent très largement aux médicaments génériques (75 % de la consommation), sont toujours leaders dans l'innovation pharmaceutique (...)

**FINISSONS-EN AVEC LES PRÉJUGÉS
AGISSONS ENSEMBLE
POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ
MODERNE ET RESPONSABLE**



OBTENEZ LES RÉPONSES COMPLÈTES AU RAPPORT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE SUR NOTRE SITE INTERNET

<http://www.medicamentsgeneriques.info>